



# BULLETIN MUNICIPAL

# Vivre Objat

CONSTRUISONS l'AVENIR

# Sommaire



	<b>Editorial</b>	<b>3</b>
	<b>Arrêt sur images</b>	<b>4</b>
	<b>Objat, coeur du bassin de vie</b>	<b>5</b>
	<b>Objat, une gestion dynamique</b>	<b>8</b>
	<b>Objat, au quotidien</b>	<b>10</b>
	<b>Objat, son cadre de vie</b>	<b>16</b>
	<b>Objat, acteur dans l'agglo</b>	<b>18</b>
	<b>Sortir à Objat</b>	<b>20</b>
	<b>Objat pratique</b>	<b>22</b>
	<b>Objat toujours</b>	<b>23</b>
	<b>Paroles d'élus</b>	<b>24</b>
	<b>Le carnet d'Objat</b>	<b>25</b>
	<b>Arrêt sur images</b>	<b>26</b>
	<b>L'agenda d'Objat</b>	<b>27</b>



Objatoises, Objatois  
Mes chers amis,

Cette année 2015 restera marquée de façon indélébile par les attentats terroristes de janvier et de novembre qui ont endeuillé la France. J'ai une pensée pour toutes les familles atteintes par ces actes barbares. Notre France, Notre République sont blessées et nous devons faire bloc. **Plus que jamais la solidarité doit être plus forte que la violence.** Il est indispensable de croire aux valeurs de la République : **LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ, LAÏCITÉ.** Nous devons continuer à les défendre et à envisager l'avenir.

Depuis deux ans, maintenant, Objat fait partie de l'Agglomération de Brive avec 48 autres communes, et voilà qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2016 Objat entre dans la plus grande région de France : Aquitaine - Limousin - Poitou Charente. **Qui aurait pu anticiper une telle évolution, une réelle révolution même, et en si peu de temps ?** La rapidité des changements de notre société implique une adaptation et une réactivité permanentes des élus, tout en prenant le recul nécessaire pour préparer l'avenir.

Vous trouverez au fil des pages de ce nouveau bulletin municipal les points forts et les réflexions des élus toujours animés par une volonté de modernité et de qualité, mais aussi soucieux d'allier réalités sociales et économiques, gestion rigoureuse et évolution nécessaire de notre commune. C'est cette préoccupation constante de l'efficacité qui fait l'identité d'Objat et sa spécificité de pôle structurant.

Plus que jamais, nous nous inscrivons dans une démarche « d'entrepreneur » volontariste et plus que jamais j'œuvre avec les élus pour qu'Objat et son bassin de vie soient à la fois acteurs et partenaires dans ces nouveaux territoires. Notre marche en avant continue avec des travaux d'ampleur sur la route de Brive (RD 901). L'école élémentaire poursuit sa modernisation et la rénovation de l'église St Barthélémy est achevée dans les délais.

La mutation à laquelle j'ai fait allusion précédemment, les commerces n'y échappent pas, et plus particulièrement dans le centre ville. Là aussi il s'agit d'une « révolution » et de nombreuses pistes de réflexion sont ouvertes et en cours afin **de faciliter de nouvelles implantations, de soutenir et encourager l'existant.** OBJAT est un lieu de vie agréable qui doit continuer à offrir à ses habitants, comme à ceux des communes voisines, emploi, sécurité, qualité de vie. **Rien n'est jamais acquis et ce qui est vrai aujourd'hui ne sera peut-être plus vrai demain.** Il est toujours possible de faire mieux dans le respect toutefois d'une gestion saine, c'est-à-dire en impliquant la contribution de chacun dans les limites raisonnables : le rôle du Maire et des conseillers municipaux est bien celui-là.

Je vous présente, Objatoises, Objatois, mes chers amis, en mon nom et au nom du Conseil municipal, mes meilleurs vœux de bonheur, de réussite dans vos projets et vos entreprises, de santé, de paix, pour vous et toutes celles et ceux qui vous sont chers.

*Bonne lecture, soyez assurés  
de mon écoute et de  
ma disponibilité,*

**Philippe VIDAU**  
Maire d'Objat  
Vice-président de l'Agglo de Brive  
en charge du développement  
économique et du tourisme

# ARRÊT SUR...



Décembre  
Objat, ville départ  
de l'édition 2015  
du Téléthon



Novembre  
Commémoration du  
97<sup>ème</sup> anniversaire  
de l'armistice



Juillet  
Cérémonie commémorative  
et festivités pour  
la Fête Nationale  
du 14 juillet



Novembre  
Finalisation de  
la 1<sup>ère</sup> tranche des travaux  
sur la RD 901



Été  
Plus de 17 000 entrées au Centre Aqua-Récréatif  
Record battu...



Août  
Concert live, chansons  
françaises et musique  
non stop au festival  
Chant'Accordéon



Août  
Découverte des produits  
du terroir au 6<sup>ème</sup> marché  
gastronomique  
des Confréries



Septembre  
Cyclos, vététistes  
et marcheurs à la  
9<sup>ème</sup> randonnée de la  
Pomme du Limousin



Septembre  
40 équipes s'affrontent  
au Championnat de France  
vétérans de boule lyonnaise

Pour (+)  
de PHOTOS



# Objat, coeur du bassin de vie

Développement économique

## Une démarche active pour dynamiser le bassin de vie

*Les difficultés économiques rencontrées par l'ensemble du pays et qui frappent notamment les grandes villes n'épargnent pas notre cité. Devant cette problématique la municipalité ne reste pas inactive (cf. bulletin municipal de Juin 2015).*

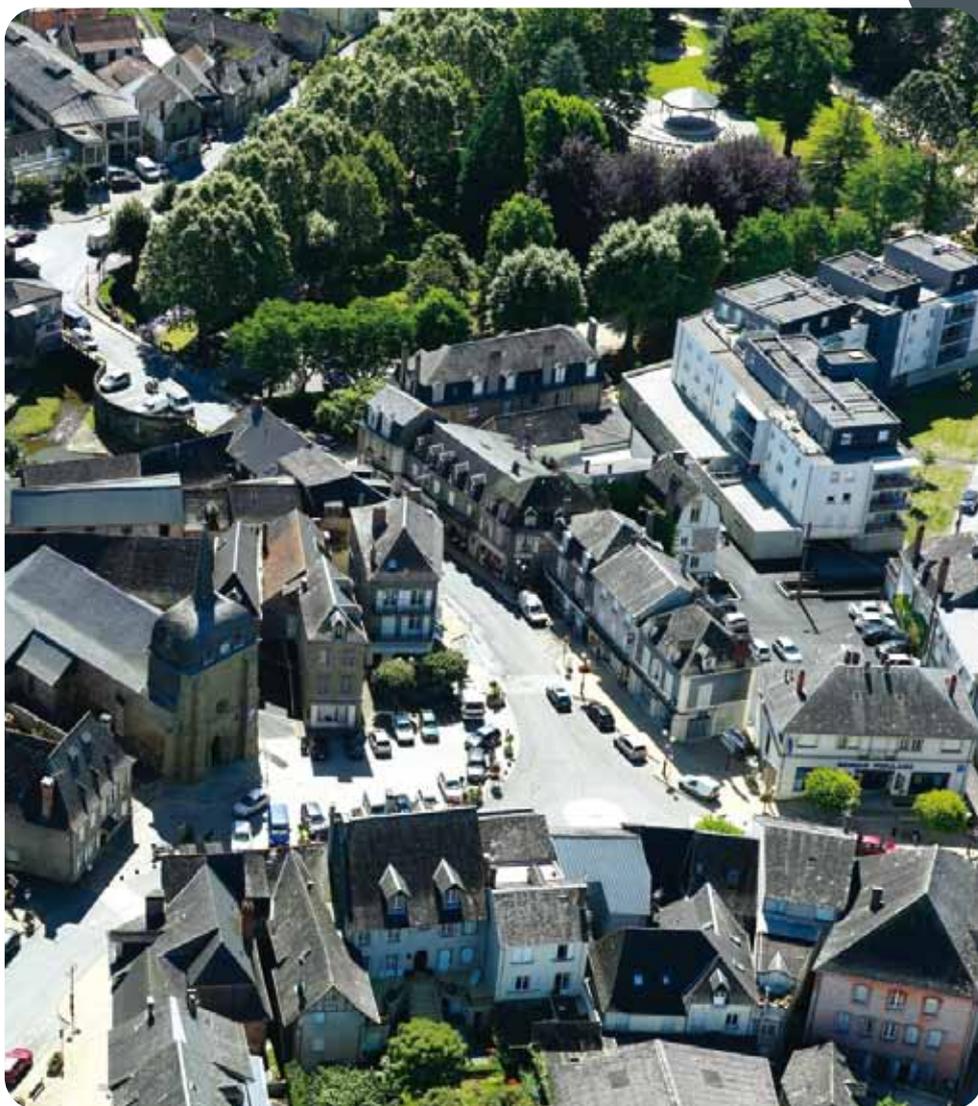
Depuis lors, la manager de ville a effectué un recensement des locaux commerciaux et artisanaux vacants ce qui permet d'avoir une vision plus globale des lieux concernés et ainsi de travailler à une revitalisation plus cohérente et plus harmonieuse.

Cependant, si la mission de la municipalité est de faciliter les démarches de chacun, de mettre les interlocuteurs en relation et de travailler main dans la main avec les acteurs, elle n'est pas de se substituer à l'entreprise privée.

Nous consultons également des organismes professionnels du monde économique pour répertorier des activités qui ne seraient pas présentes dans la commune.

Cette démarche permet d'assurer la promotion de la ville et de renforcer l'attractivité économique du bassin de vie.

Ne nous leurrions pas, c'est un travail de longue haleine !



### Repères

Nous invitons les propriétaires de biens commerciaux ou artisanaux qui le souhaitent à donner des informations détaillées sur leurs locaux (localisation, surface, montant du loyer...) pour que nous puissions répondre au mieux aux porteurs de projets.

Contact : Mairie d'Objat au 05 55 25 81 63

# Objat, coeur du bassin de vie

Travaux routiers

## Coup d'envoi des tranches 2 et 3 de la RD 901

*Les travaux d'aménagement de la RD 901 vont se poursuivre à partir du 11 janvier, conjointement sur les deux dernières tranches. Ce chantier de grande envergure, qui devrait s'achever fin mai, va ainsi permettre aux usagers de retrouver un axe urbain sécurisé et accueillant sur cette entrée de ville empruntée chaque jour par plus de 12 000 véhicules.*

### **Du carrefour giratoire Henri de Jouve- nel à l'avenue du Général Duché**

Sur cette portion de l'avenue Raymond Poincaré, les travaux vont d'abord consister à réaliser l'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques, eaux potables, eaux usées, eaux pluviales et l'éclairage public puis permettre la création des aménagements de surface : aménagement du carrefour avec l'avenue du Général Duché, création de trottoirs et de places de stationnement, mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite, réfection du revêtement de la chaussée.

### **Avenue Roger Chassaing**

Les travaux sur cette avenue concernent l'aménagement des bordures, la mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite, la création de passages protégés pour les piétons, l'aménagement paysager et le déplacement de l'abribus dans le sens sortant, qui sera positionné face à l'autre, situé près de la gendarmerie.

Comme lors de la 1<sup>ère</sup> tranche, la circulation ne sera pas interrompue. Des déviations pour véhicules légers et poids lourds seront mises en place au fur et à mesure de l'avancée du chantier.

**Montant des travaux : 2,3 millions €**



# Objat, coeur du bassin de vie

Chantier

## Poursuite des travaux à l'école élémentaire

*Il était essentiel d'anticiper et de prévoir l'avenir en rénovant l'école élémentaire. Commencés pendant les vacances d'été, les travaux se poursuivent et s'étaleront sur toute l'année scolaire. Les enfants continueront à occuper les classes. Un planning des travaux a été minutieusement étudié afin de ne pas perturber l'activité scolaire.*



Après l'achèvement du préau, de deux nouvelles classes et des sanitaires, les travaux à l'école élémentaire se poursuivent dans les classes de l'aile est du bâtiment, avec la rénovation du chauffage, de l'électricité, des revêtements sols et murs et l'installation de faux plafonds.

Les classes créées sous l'ancien préau et achevées pendant les vacances scolaires de novembre, ont permis aux élèves et à leurs enseignantes de prendre possession de ces nouveaux lieux à leur retour de congés. Le préau, en service depuis la rentrée, a également été achevé par la création du toit végétalisé, permettant de réguler la température en hiver comme en été.

**Montant des travaux : 1,3 millions €**

### Repères

*Si certaines communes rencontrent des difficultés et voient leurs écoles dépérir, notre cité résiste à ce phénomène. C'est ce qui apparaît au travers des effectifs en légère hausse dans les différents établissements scolaires.*

#### École maternelle

**132 enfants (+ 2%) dans des locaux rénovés depuis 2 ans**

#### École élémentaire

**211 élèves (+ 6%) dans des locaux en pleine rénovation**

#### Collège Eugène Freyssinet

**638 élèves (+ 2%) issus de notre cité, mais aussi des diverses communes du bassin de vie**

#### Lycée agricole et horticole de Murat

**414 jeunes de la 3<sup>ème</sup> au BTS (+ 7,5%)**

# Objat, une gestion dynamique

## Baisse de la fiscalité

↘ 1 %  
par an

Comme elle s'y était engagée en 2014, l'équipe municipale tient sa promesse de baisser le taux de la part communale sur la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et les propriétés non bâties. Cette baisse de 1% sera appliquée chaque année jusqu'à la fin du mandat malgré la baisse des dotations de l'Etat et la montée en charge du fonds national de péréquation des ressources communales et intercommunales.

### Repères

Taxe d'habitation :  
- 1% sur le taux communal  
dès 2015

Taxe Foncier bâti :  
- 1% sur le taux communal  
dès 2015

Taxe Foncier non bâti :  
- 1% sur le taux communal  
dès 2015

**TAXES FONCIÈRES 2015 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS**

Département : 190 CORREZE      Commune : 153 A OBJAT

	Commune	Syndicats de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales ①	Taxe ordures ménagères ②	Taxe GEMAPI ③	Total des cotisations
<b>Propriétés bâties</b>	Taux 2014	21,83 %	%	21,35 %	%	7,68 %	%	
	Taux 2015	21,61 %	%	21,35 %	%	5,95 %	%	
	Adresse							
	Base							
	Cotisation							
	Adresse							
<b>Propriétés non bâties</b>	Taux 2014	93,90 %	%	5,90 %	70,89 %	29,50 %	%	
	Taux 2015	92,96 %	%	5,90 %	70,89 %	28,60 %	%	
	Base terres non agricoles							
	Base terres agricoles							
Cotisations 2014								
Cotisations 2015								
Variation en % ④	%							
Dégrèvement								
Base « État »								
Base « collectivité »								
La taxe ordures ménagères comprend une part initiative de					Frais de gestion de la fiscalité directe locale ⑦			
					Dégrèvement « Habitation principale » ⑧			
					Dégrèvement JA « État » ⑨			
					Dégrèvement JA « Collectivités » ⑩			
Références administratives :					<b>Montant de votre impôt :</b>			

**POURCENTAGE DU TAUX COMMUNAL**  
Sur les propriétés bâties pour 2014 et 2015

21,83% - 1% de 21,83% = 21,61%  
Soit une baisse de 1%

**POURCENTAGE DU TAUX COMMUNAL**  
Sur les propriétés non bâties pour 2014 et 2015

93,90% - 1% de 93,90% = 92,96%  
Soit une baisse de 1%

## TAXE D'HABITATION 2015 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Éléments de calcul	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	Taxe GEMAPI	
Valeur locative brute ❶						
Valeur locative moyenne						
<b>❷</b> <b>A</b> <b>B</b> <b>A</b> <b>T</b> <b>T</b> <b>E</b> <b>M</b> <b>E</b> <b>N</b> <b>T</b> <b>S</b>	• Général à la base	%		%		
	• Personne(s) à charge					
	- Par personne rang 1 ou 2 pour personne(s)	%		%		
	- Par personne rang 3 ou + pour personnes)	%		%		
	• Spécial à la base	%		%		
• Spécial handicapé	%		%			
Base nette d'imposition ❸						
Taux d'imposition 2015	<b>9,59 %</b>	%	<b>7,06 %</b>	%	%	<b>Total des cotisations</b>
Cotisations 2015 ❹						
Dont Majoration 20 % Rés. Secondaires						
Taux d'imposition 2014	<b>9,69 %</b>	%	<b>7,06 %</b>	%	%	
Rappel cotisations 2014						
Variation en valeur						
Variation en pourcentage	%	%	%	%	%	
Abattements de référence 2003/2015 ❺	Commune					
• Général à la base						
• Par personne(s) à charge (rang 1 ou 2)						
• Par personne(s) à charge (rang 3 ou +)						
• Spécial à la base						
<b>ÉVOLUTION</b>						
<b>ANNÉE 2014</b>						
(a) Cotisations						
(b) Allègements						
(c) = (a) - (b) Somme à payer						
<b>LOCAUX TAXÉS</b>						
Taux global 2000 corrigé ❶	Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée	Montant de votre impôt
Cotisation référence 2003 ❷						
<b>MONTANT DE LA CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC DUE EN 2015</b>						
Vous occupez au 1er janvier une résidence équipée d'un poste de télévision						

### POURCENTAGE DU TAUX COMMUNAL Sur la taxe d'habitation pour 2014 et 2015

9,69% - 1% de 9,69% = 9,59%  
Soit une baisse de 1%

Le budget de la municipalité est géré dans un contexte économique national très tendu. En effet, dans le cadre de son plan de réduction des dépenses publiques de 50 milliards d'euros, le gouvernement a annoncé une **réduction de dotations** aux collectivités territoriales de 11 milliards sur 3 ans.

Cette décision représente pour Objat un **manque de 378 000 euros** sur cette période.

Malgré cela, la municipalité a fait le choix de **ne pas augmenter les impôts locaux** tout en continuant à **assurer un service public de qualité**, afin de ne pas infliger une double peine aux Objatois qui

subissent déjà l'augmentation du coût de la vie. La municipalité préfère agir que subir en étant imaginative dans ses **modes de gestion** et d'**optimisation des dépenses**, tout en privilégiant une **politique volontariste et participative**.

### Nos leviers d'actions

- Gestion de la dette (négociation des taux d'intérêt...).

- Poursuite de la maîtrise et de la gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement :

Dépenses énergétiques : mise en place de tableaux de bord pour un suivi régulier des consommations et une meilleure réactivité en cas de dysfonctionnement, sensibilisation des utilisateurs des bâtiments publics (associations et personnels...), Mutualisation et restructuration des services dans le respect des besoins de la collectivité et des administrés.

- Maintien de l'investissement sur les projets structurants permettant de renforcer l'attractivité de notre territoire en termes d'infrastructures, de développement économique et de bien vivre.

# Objat, au quotidien

## Population

### Recensement 2016 : chacun de nous compte

Du 21 janvier au 20 février 2016, des agents recenseurs rendront visite à tous les foyers Objatois pour réaliser l'enquête de recensement. Pour la première fois, il sera également possible de répondre au questionnaire sur Internet.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur qui vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser. Il sera muni d'une carte tricolore officielle avec sa photo, qu'il devra **impérativement** vous présenter. L'agent recenseur, comme toutes les personnes qui ont accès aux questionnaires, est tenu au secret professionnel.

Le recensement est une aide à la décision publique. Il permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France et détermine la population officielle de chaque commune. Il apporte

des informations sur son âge, les professions exercées, les déplacements, les conditions et le nombre de logements, etc.

Ces résultats sont particulièrement importants pour la commune car les dotations de l'Etat sont calculées en fonction du nombre d'habitants. Ils aident à ajuster les décisions de la collectivité aux besoins en matière d'équipements publics, moyens de transport, programme de rénovation, etc.

Votre participation est **essentielle**. La loi de 1951 impose à chacun de répondre aux questionnaires du recensement mais c'est avant tout un devoir civique. Les réponses fournies sont strictement confidentielles et anonymes. Les résultats seront ensuite publiés par l'INSEE.

Pour en savoir plus, contactez la mairie d'Objat au 05 55 25 81 63 ou sur [www.objat.fr](http://www.objat.fr)



## Repères

### Nouveauté 2016 le recensement en ligne

*Rapidité – Simplicité -  
Confidentialité*

*Lors de sa première visite, votre agent recenseur vous expliquera la marche à suivre et vous remettra une notice d'informations.*

## Communication

### La commission communication en action !

Depuis la nouvelle mandature, la commission communication s'est restructurée. Elle a pour objectif de répondre aux attentes des Objatois afin de les informer sur les actions de la commune ainsi que sur les réalisations et projets de la collectivité.

Cette commission présidée par Jean-Pierre LABORIE, est composée de 8 élus et travaille en étroite collaboration avec les agents de différents services de la Municipalité en interne et également en externe pour toutes les tâches externalisées (impression, graphisme, stratégies...).

Les outils de communication sont bien sur les différents médias traditionnels (presse, radios, tv), mais aussi notre site internet ([objat.fr](http://objat.fr)), les panneaux d'informations municipales dans les villages, les panneaux 4x3 aux entrées de ville, la diffusion de flyers et d'affiches lors des manifestations, l'installation prochaine de panneaux électroniques d'informations municipales et enfin l'organe le plus attendu des Objatois : le Bulletin Municipal.

Le Bulletin Municipal est conçu et mis en œuvre par la commission communication. Il est constitué d'un comité de pilotage et d'un comité de rédaction. Il s'agit d'un travail colossal pour les élus ainsi que pour les agents en charge de ce dossier. Pour accompagner ces évolutions, la municipalité s'est dotée d'un nouveau logo, plus moderne tout en restant institutionnel et qui a pour mission de véhiculer l'identité patrimoniale d'Objat mais aussi son dynamisme.



## Solidarité

**Les 11 et 12 juin 2016**

## Objat accueille la 5<sup>ème</sup> édition des Relais pour la vie®

24h de sport, 24h de festivités, 24h de solidarité en faveur de la lutte contre le cancer

Le Relais pour la vie® est un événement sportif et solidaire, ouvert à tous, organisé par la Ligue contre le cancer. Il permet de changer l'image du cancer et de collecter des fonds pour des actions concrètes de lutte contre la maladie.

Le temps d'un week-end, des équipes (amis, collègues, familles, etc.) se relaient pour marcher, courir et relever le défi pendant 24 heures non-stop, autour d'un village festif (animations sportives, culturelles, gastronomiques...).

### Pour plus d'informations

Ligue contre le cancer Comité de Corrèze – 29, quai Gabriel Péri – 19000 Tulle  
Tél : 05.55.20.94.52 Mail : cd19@ligue-cancer.net

Ce challenge sportif symbolise celui relevé au quotidien par les personnes malades.

En 2015, 12 relais pour la vie ont été organisés en France. Pour l'édition 2016, la commune d'Objat s'associe avec le Comité de la Corrèze pour accueillir et organiser cette manifestation.

Vous aussi, venez participer ou assister à cet événement.



## Repères

**Coup d'envoi des Relais pour la vie®**  
**Samedi 11 juin à 16h00 au stade municipal Léon Féral**

## Sécurité

### Réflexion sur le plan de circulation

Les carrefours du centre bourg, priorité à gauche ? à droite ? Quel cheminement pour les poids-lourds ? Quelle vitesse ? A quel endroit ? Quel sens de circulation dans les rues à sens unique ?

Ces questions sont sans doute les vôtres. Si le plan de circulation impacte chacun de nous, il impacte aussi fortement les activités économiques.

Un projet toujours en cours de réflexion, sur la rénovation du plan actuel de circulation et la sécurisation des axes est envisagé avec la commission extra-municipale dans les mois à venir.



## Anniversaire

### Hommage à notre doyen Jacques Cousy

Le doyen d'Objat, Jacques Cousy, nous a quitté. Il venait de fêter son 105<sup>ème</sup> anniversaire à la « Résidence des grands prés » (EHPAD d'Objat).

Bien connu pour son dynamisme et ses traits d'esprit, Jacques Cousy avait créé avec son épouse un commerce de tissu avenue Jean Lascaux avant de prendre une retraite bien méritée à 70 ans.

Ancien membre de l'Armée Secrète, il a obtenu la médaille militaire et fut Président des Anciens Combattants.

Il était également très engagé au Centre Communal d'Action Sociale d'Objat.



## Voirie **Lancement d'un plan quinquennal de travaux d'entretien des routes**

Afin d'éviter une dégradation totale nécessitant des coûts de réparation plus importants, la voirie communale nécessite un entretien régulier. La commune a donc décidé de lancer un plan quinquennal de travaux d'entretien de sa voirie, qui se traduit, dans un premier temps, par un état des lieux de toutes les routes de la commune établi par la commission travaux.

Ce document va ainsi permettre d'établir un programme de travaux quinquennal, qui sera priorisé en fonction des urgences.

Chaque tronçon sera alors réparé avec la technique du point-à-temps, mélange de bitume et de gravillons parfaitement adapté aux réparations des dégradations de surface de la chaussée.

## Aménagement du territoire **Création d'une réserve foncière**

Afin d'anticiper les futurs aménagements de la commune, la municipalité a récemment fait l'acquisition d'un terrain en contrebas de l'avenue de Jouvenel pour 31000 € et de trois maisons vétustes, abandonnées ou squattées.

Deux d'entre elles sont situées à l'entrée de la ville, avenue Eugène Freyssinet, acquises pour un montant d'achat de 51500 € voté à l'unanimité, la troisième se trouve au 55 avenue

Raymond Poincaré, achetée pour 105000 € (vote à l'unanimité moins une abstention).

Ces acquisitions permettront d'éviter des problèmes environnementaux mais également d'aménager des places de stationnements, voire même d'accueillir une activité économique. L'emplacement du terrain devrait, quant à lui, accueillir un espace vert.



## Emploi

### 3 emplois d'avenir, 3 jeunes sapeurs pompiers, un triple objectif

Recrutés par le Maire, trois jeunes Objatois sous contrat « Emploi d'avenir » recevront une formation adaptée pendant trois ans. Anaïs Michelet (20 ans) intègre l'école maternelle, Axel Rémy (19 ans) et Vincent Delahaye (19 ans) rejoignent les services techniques municipaux. Lors des interventions menées par les sapeurs pompiers d'Objat, ils seront également aux côtés de leurs collègues sous le commandement du capitaine Philippe Santin, chef de centre.

En accueillant ces jeunes, la municipalité vise à favoriser l'accès à une formation professionnelle, renforcer et conforter le volontariat de jeunes sapeurs pompiers et assurer plus de sécurité pour les biens et les personnes à Objat et dans son bassin de vie.

Lors de la signature des contrats en présence du sous-préfet Jean-Paul Vicat et du président du service départemental de secours et d'incendie Jacques Laugat, Philippe Vidau a souligné la chance offerte à ces jeunes d'envisager un avenir professionnel.



## Pharmacie

### Le point sur les pharmacies

Dans le cadre de la loi hospitalisation-patients-santé-territoire qui a donné aux pharmaciens de nouvelles missions d'éducation thérapeutique, nos 2 pharmaciens de centre-ville ont décidé de regrouper leurs activités sur l'avenue Raymond Poincaré afin d'assumer les évolutions du métier mais aussi apporter plus de services aux patients et particulièrement concernant leur suivi thérapeutique.

Objat, pôle structurant se devait d'avoir une offre de santé innovante et performante afin de prévenir les risques de désertification annoncée dans nos campagnes.

Cette nouvelle structure permettra aux patients de bénéficier d'une offre de soins optimisée tout en assurant un service de qualité. Ce nouvel outil permettra donc de répondre aux attentes de tous.



### Musée des pompiers



« Le petit atelier de Jean-François CARIOLOT »  
Impasse du Dahu à Objat  
(proche de l'Hôtel de Ville)

Pour visiter le musée, contacter  
M. RELIER au 06 08 46 97 12  
ou  
M. PLANCHAUD au 06 84 24 03 29



# Objat, au quotidien

Environnement

## Cartographie de l'aléa chute de blocs des falaises de grès

Suite à la chute ponctuelle de blocs des falaises de grès et à la demande de la commune, une cartographie a été réalisée par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) afin que cette information soit portée à votre connaissance dans tous les documents d'urbanisme. Elle définit des zones d'aléas plus ou moins élevés, en pied de falaises ou de pente, dans des aires de trajectoire probable que pourraient parcourir des blocs de grès lors de leur chute.

Sur la commune, des zones sont situées en aléa élevé ou très élevé, mais le nombre d'habitations implantées dans ces zones est très restreint.

Les causes de ces chutes de blocs sont multiples : gel et dégel, écoulement naturel des eaux pluviales perturbé par l'urbanisation, exploitation de carrières de grès, agriculture, végétation dense d'arbres ou végétation arbustive plus basse, incontrôlée.

Afin de limiter ou palier ce risque, des préconisations, non exhaustives, sont proposées par l'étude :

- supprimer la végétation pour surveiller la dégradation des falaises et anticiper la chute des blocs
- supprimer les arbres dont les racines favorisent le détachement des blocs en sommet de falaise
- dans la zone de départ potentiel de blocs située en sommet de falaise (cf. zone de retrait sur le schéma), collecte et maîtrise des eaux pluviales pour limiter l'érosion des terrains
- en pied de pente, établir ou maintenir une végétation dense pour faire obstacle aux blocs en cas de chute.

Si le bâti existant est soumis à un risque élevé, sa protection peut demander des aménagements spécifiques : construction de murs, creusement de tranchées pour retenir les blocs, ou, dans les cas extrêmes, l'installation de filets de protection pour en empêcher le départ.

### Définition

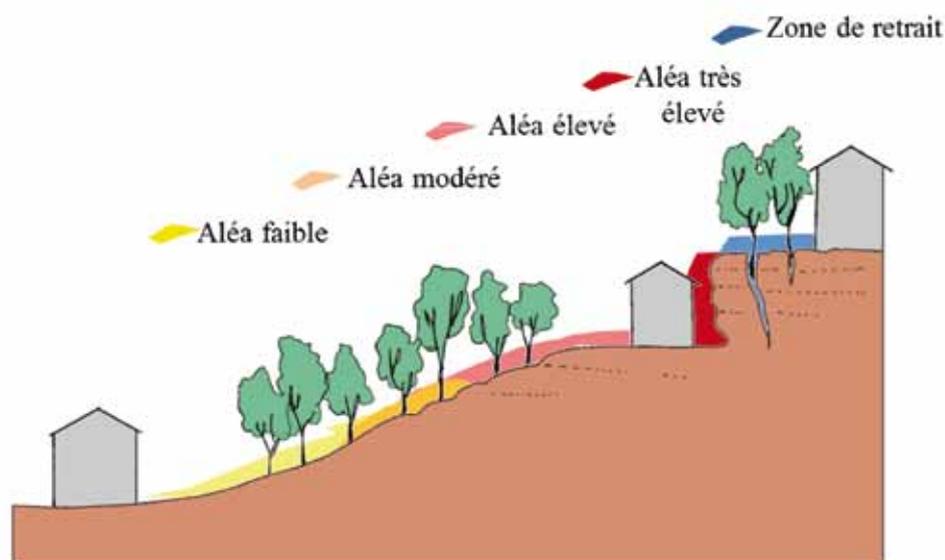
L'aléa est un phénomène naturel, plus ou moins fréquent et d'intensité variable. Par exemple, il peut être produit par des mouvements de chutes de gros blocs tous les 10 ans (aléa élevé) ou plus petits tous les ans (aléa modéré).



Sommet de falaise en cours de dégradation par de grands conifères



2012 : effondrement de blocs de grès



Les aléas sont fonctions de la pente, de la présence de falaise et de l'état général des terrains

## Santé

### Projet d'étude de faisabilité d'un pôle santé

La commune d'Objat s'est engagée dans un projet d'étude de faisabilité d'un pôle santé et la création d'une maison de santé pluridisciplinaire.

Ce projet piloté par l'agence régionale de santé s'est déroulé en 2 phases :  
Phase 1 : établir un diagnostic local et mener une enquête auprès des professionnels de santé libéraux du secteur.  
Phase 2 : établir une synthèse des entretiens et réunions avec les professionnels de santé.

Les conclusions de ce dernier rapport ont été communiquées courant septembre par l'ARS.

Il ressort de ce rapport que l'absence d'un « noyau dur », pluri professionnel, fédéré sur des objectifs communs est nette.

Les entretiens ont mis en évidence une réticence assez forte à une reconfiguration de l'offre de soins au sein d'une maison de santé.

D'ailleurs, le cabinet de groupe médical actuel s'oriente plutôt vers une rénovation de type privée.

On peut donc considérer qu'un cabinet rénové et l'arrivée prochaine d'un jeune médecin en remplacement de l'un des 4 actuellement en exercice, peut constituer un élément réel d'attractivité pour d'autres jeunes médecins.

La municipalité reste vigilante et impliquée sur le développement de l'offre de santé, comme elle s'y était engagée.

## Bien-être

### La Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Âgées

Les 24 logements de la Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Âgées (MARPA) ont vocation à répondre aux personnes qui souhaitent poursuivre leur trajectoire de vie dans un environnement chaleureux, familial et sécurisé. Elle propose à ses résidents un lieu de vie « comme chez soi » et permet de conserver son autonomie et un lien avec la famille et ses proches. Une offre de restauration est à disposition des résidents qui le désirent. Chacun garde le libre choix de son médecin ou de tout autre personnel de santé. La proximité du centre ville facilite l'accès aux commerces et le cadre de vie proche de l'Espace-Loisirs Jacques Lagrave assure un environnement calme et agréable pour les promenades.

Renseignements : 07 89 84 98 55 ou [szymanski.myriam@msa-services.fr](mailto:szymanski.myriam@msa-services.fr)



### La Parent'aise Lieu d'Accueil Enfants- Parents (LAEP)

Espace dédié aux enfants  
de 5 ans maximum  
accompagné d'un parent  
ou d'un grand-parent

Échanges, convivialité, écoute

**Ce lieu d'accueil se situe  
à la Maison de l'enfance. Il est  
ouvert les mardis et jeudis  
de 9h à 12h.**

**L'accueil est gratuit  
sans inscription, ni réservation.  
Anonymat respecté.**

## Infos express

**Cimetière** Rénovation des jointements du mur d'enceinte du cimetière. / **Église** Réalisation d'une mise en lumière permanente de la façade, du dôme et de la flèche de l'église. / **Trottoirs** Rénovation des trottoirs de l'avenue Jean Lascaux. / **Nouveau parking** Les travaux de création du futur parking situé sur l'ancienne Cour des marchandises SNCF débute en janvier, pour une mise en service dès septembre 2016. / **Accessibilité** Finalisation de la mise en accessibilité des bâtiments communaux pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) / **Foncier** La municipalité a vendu à la société ARBOPAL, un terrain situé Zone de Bridal. / **Noël des enfants des écoles** La municipalité offre aux enfants des écoles un spectacle et un repas à la salle des Congrès pour Noël.

# Objat, son cadre de vie

## Récompense

### Villes et villages fleuris : 1 fleur pour Objat, coup de cœur du jury

Pour la toute première fois, la commune d'Objat s'est vue décerner 1 fleur au Concours National des Villes et Villages Fleuris, et a été honorée par le coup de cœur du jury.

Créé il y a plus de 50 ans, ce concours gratuit récompense Objat pour la qualité de son cadre de vie, notamment le soin à embellir la commune.

Le label « Villes et Villages Fleuris » est attaché au symbole de la fleur mais son champ d'action est beaucoup plus large : le jury apprécie et évalue le travail accompli par la collectivité pour la mise en valeur du patrimoine architectural et culturel, l'amélioration du cadre de vie et la valorisation de l'environnement, favorables à la qualité de vie, au bien-être de ses résidents et à l'accueil des touristes.

Au-delà de son caractère de récompense officielle, cette première fleur témoigne d'une stratégie municipale globale et cohérente menée en faveur de l'environnement. C'est également une énorme récompense pour le travail réalisé depuis de nombreuses années par l'équipe des services techniques de la Mairie, qui contribue à la mise en valeur des espaces communaux.

Un travail mis à l'honneur dans un reportage diffusé dans le journal télévisé de TF1 présentant la visite du jury dans la commune, à revoir sur [www.objat.fr](http://www.objat.fr)



#### Label départemental des villes et villages fleuris

#### Objat remporte le 1<sup>er</sup> prix

Objat a gagné le 1<sup>er</sup> prix au Concours Départemental des Villes et Villages Fleuris décerné par le Conseil Départemental de la Corrèze et fait ainsi partie des 21 communes corréziennes labellisées Villes fleuries.

## Semaine du développement durable

### Faites le plein d'idées pour recycler, rénover, vous déplacer

Comme chaque année, Objat organise en juin la Semaine du Développement Durable, consacrée à la préservation de la biodiversité en mettant en place diverses animations mettant en valeur des gestes simples et efficaces du quotidien. Cette semaine s'adresse à tout public et vise à encourager et valoriser les changements de comportement.



## Échanges

### Cérémonie de bienvenue des nouveaux arrivants

**Samedi 30 janvier 2016  
à 10h30**

Vous venez d'arriver sur la commune ?  
Faites-vous connaître auprès de notre service Accueil à la Mairie ou sur [www.objat.fr](http://www.objat.fr)

### Vitesse

## A Objat, c'est 50 km/h Automobilistes, levez le pied !

50 km/h ! C'est la règle élémentaire de circulation à respecter dans Objat, pour tous les automobilistes, sans exception. Pensez-y !



### Vidéo protection

## Renforcement de la vidéo protection

Un projet d'installation de nouvelles caméras de vidéo protection sur les axes principaux de la commune est à l'étude, en concertation avec la gendarmerie.

### Circulation

## Respect de la signalisation

Il est rappelé à tous qu'il est indispensable, conformément au code de la route, de respecter la signalisation routière dans la commune, plus particulièrement lors de la fermeture dominicale du marché.

### Embellissement

## Concours des Maisons Fleuries : inscriptions ouvertes pour 2016 !

Vous aimez les fleurs et les plantes, vous avez un jardin ou un balcon ?

La commune vous propose de participer au Concours des Maisons Fleuries. Organisé tous les ans, ce concours est une reconnaissance des actions menées par les Objatois en matière de fleurissement et d'embellissement du cadre de vie. Il est ouvert à tous les habitants, propriétaires ou locataires.

Ce concours distingue quatre catégories : les maisons fleuries et massifs fleuris de pleine terre, les façades et/ou balcons fleuris, les massifs fleuris de pleine terre et les aménagements paysagers fleuris. Il suffit juste que vos réalisations florales soient visibles de la route.

*La visite du jury se déroulera dans la deuxième quinzaine de juillet.*

### Code de la route

## Circulation rue de l'Ancien Temple

Cette artère en sens unique est une zone de rencontre où les piétons sont prioritaires et la vitesse est limitée à 20 km/h. Merci de respecter les emplacements de stationnements matérialisés, en dehors des surfaces en résines de couleurs. Le dimanche matin, cette rue est dans le périmètre du marché. Il n'y a donc pas de circulation ni de stationnements autorisés.

### Repères

**11<sup>ème</sup> fête des petits-pois  
29 mai 2016**

**Nombreuses animations  
sur les petits-pois**

Exposition - Trieuse à petits-pois  
Démonstration de vannerie  
Attelages avec calèches  
Danses folkloriques - Accordéon

### Biodiversité

## Le fauchage à l'ancienne favorise la biodiversité

Début Juillet, autour de Bernard Sarraire, les faucheurs feront revivre au public, l'utilisation des faux et faucheuses des années 30, tractées par un cheval pour faire le foin à l'ancienne. Cette animation se déroulera à l'entrée principale de l'Espace-Loisirs Jacques Lagrave.

### Civisme

## Les trottoirs, c'est pour les piétons !



Depuis de nombreuses années, de nombreux automobilistes utilisent les trottoirs d'Objat comme places de parking. Attention, stationner sur un trottoir, en dehors des zones matérialisées est verbalisable. C'est un stationnement gênant, qui contraint les piétons à marcher sur la chaussée et à s'exposer au danger.

Il existe dans la plupart des cas des places de stationnement sur la voirie ou des emplacements réservés. Faire quelques mètres à pied, c'est bon pour la santé et pour le bien vivre ensemble ! Ne cédez pas à la facilité et l'incivisme.

### Repères

**Inscription au concours  
avant fin juin  
à l'accueil de la Mairie**

SIRTOM - région de Brive

**2015 : la tarification incitative est entrée en vigueur**

## Comment lire sa taxe sur sa feuille d'imposition ?

Cette année, sur votre avis d'imposition de taxe foncière figure :

- Dans la colonne « taxe ordures ménagères », le montant total de votre taxe,
- Dans l'encadré au bas de la page, une ligne indiquant le montant de la part incitative.

## Comment la cotisation est-elle calculée ?

La cotisation se décompose en 2 parts :

- Une part fixe calculée en fonction de la valeur locative de la maison ou de l'appartement :  
 $2\ 380 \times 5,95\% = 141,61\text{€}$
- Une partie « incitative » ou variable en fonction de la production réelle des déchets du foyer, soit 23€ qui correspondent à 20 sorties d'un bac de 120L :  $20 \text{ sorties} \times 120\text{L} \times 0,0099\text{€/litre} = 23,76\text{€}$  arrondi à 23€
- Montant de la TIEOM 2015 :  $141,61\text{€} + 23\text{€} = 164,61\text{€}$  arrondi à 165€

La partie « incitative » de l'année précédente (2014) est définie selon 2 paramètres :

Le volume du contenant utilisé : d'où l'importance de sortir son contenant plein !

- Le bac : 120L, 180L, 240L, 360L ou 770L
- La trappe de la colonne enterrée ou semi-enterrée : 50L ou 100L
- Les sacs rouges post-payés : 30L, 50L ou 100L

Le nombre de présentations :

- Levée du bac (comptabilisée avec la puce intégrée)
- Ouverture de trappe de la colonne (comptabilisée avec le badge)
- Retrait des sacs rouges post-payés (conditionnés en rouleau de 25 sacs).

## Repères

**12 456 TONNES** de déchets détournées de l'incinération grâce à vos gestes de tri entre 2009 et 2014.

**BRAVO À TOUS**

**TAXES FONCIÈRES 2015 - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS**

Département : 190 CORREZE      Commune :

	Commune	Syndicats de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales ①	Taxe ordures ménagères ②	Taxe GEMAPI ③	Total des cotisations
Taux 2014	35,22 %	%	%	21,35 %	%	7,53 %	%	
Taux 2015	35,22 %	%	%	21,35 %	%	5,95 %	%	
Adresse								
Base	2380	Valeur locative de l'habitation		2380		2380		
Cotisation	838			508		165		1511
Adresse								
Base								
Cotisation								
Cotisations 2014								
2015								
Variation en % ④	- %	%	%	- %	%	-7,30 %	%	

	Commune	Syndicats de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle ④	Taxes spéciales ①	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI ③	Total des cotisations
Taux 2014	%	%	%	%	%	%	%	
Taux 2015	%	%	%	%	%	%	%	
Base								
Cotisations 2014								
2015								
Variation en % ④	%	%	%	%	%	%	%	

	Commune	Syndicats de communes	Inter communalité	Base du forfait forestier ⑤	Majoration base terrains constructibles commune ⑥	Majoration base terrains constructibles intercommunalité ⑥	Caisse d'assurance des accidents agricoles	Total des cotisations
Base « État »								
Base « collectivité »								
La taxe ordures ménagères comprend une part incitative de 23€						Frais de gestion de la fiscalité directe locale ⑦		53
<b>MONTANT DE L'INCITATION inclus dans la cotisation totale</b>								
Références administratives :								
<b>Montant de votre impôt :</b>								<b>1564</b>

## Idées reçues !

- Il n'y a pas de minimum de 26 levées de bacs par an.
- Le SIRTOM collecte toutes les semaines et comptabilise le volume du bac lorsque vous le présentez.
- Aucune notion de poids des ordures ménagères ne rentre en compte.

## Repères

Pour connaître le détail de votre production de déchets (date et volume de chaque comptabilisation), vous pouvez écrire au SIRTOM ou vous connecter sur [www.sirtom-region-brive.net](http://www.sirtom-region-brive.net) avec le numéro d'invariant figurant sur la taxe d'habitation. Une calculatrice est également en ligne pour vous permettre de vérifier votre cotisation.

**Plus simple,  
plus rapide!**

Pour toutes vos démarches, vous pouvez remplir un formulaire accessible sur le site Internet du SIRTOM.

### Idées reçues !

- Il n'y a pas de facturation sur le tri des déchets recyclables. Les bacs individuels sont pucés et permettent au SIRTOM de connaître les quantités de déchets triés et de vous informer en cas d'erreur de tri.
- Les emballages recyclables ne sont pas mélangés aux ordures ménagères et sont bien valorisés dans leurs filières respectives.

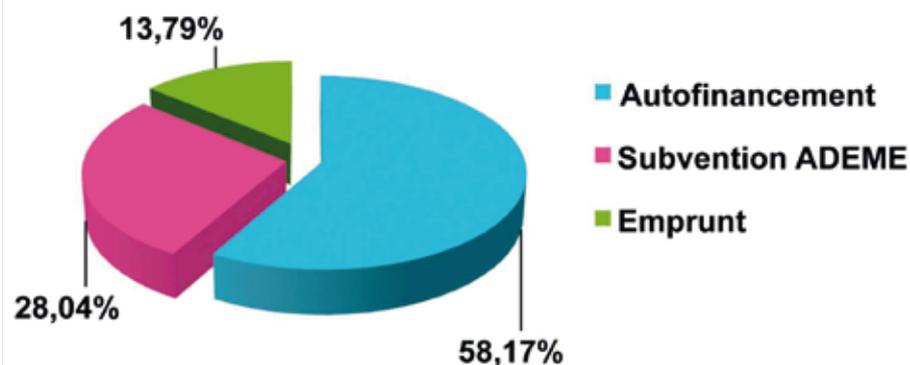
### 2009 – 2014 : comment ont été financés les investissements nécessaires ?

Ce sont plus de 6,3 millions d'euros qui ont été mobilisés :

- 3 688 991 euros autofinancés
- 1 777 967 euros de subventions ADEME
- 874 700 euros d'emprunt

### Quelques conseils pour diminuer le montant de la cotisation

- SORTIR SON BAC PLEIN. Lorsqu'il est présenté à la collecte, c'est bien son volume total qui est comptabilisé,
- TRIER PLUS, en déposant les déchets recyclables en vrac dans les contenants de tri et dans les déchèteries,
- COMPOSTER les déchets fermentescibles.



### Pour plus d'informations

Syndicat intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères

CS 11019 - Avenue du 4 juillet 1776 - 19315 BRIVE CEDEX

Numéro vert : 0800 204 054

[www.sirtom-region-brive.net](http://www.sirtom-region-brive.net)

# Sortir à Objat

*La volonté de la commission des affaires culturelles est de continuer à vous proposer une politique culturelle riche et variée.*

*Nous voulons continuer à vous proposer des animations et des spectacles gratuits en gérant au plus juste et grâce à l'aide des bénévoles. Nous voulons faire un « pied de nez » à la morosité ambiante.*

*Notre souhait est de faire vivre Objat et son bassin de vie.*

## Médiathèque

### Accès gratuit à la culture

**L'accès à la médiathèque et les prêts de livres, magazines, CD ou DVD sont gratuits pour les Objatois et tous les habitants du bassin de vie.**

La médiathèque d'Objat poursuit les animations lancées l'an dernier, mais propose aussi des nouveautés depuis septembre :

- apéro lectures, ateliers d'écriture créative pour adultes et pour nos aînés de la maison de retraite,
- lecture gourmande pour les adolescents,
- atelier musique et lecture pour les plus petits (de 3 mois à 4 ans),
- atelier de calligraphie (en préparation).

Des animations ponctuelles s'insèrent dans cette programmation : atelier textile, expositions, conférences, rencontres avec des auteurs...

En complément de ces animations, la médiathèque d'Objat s'inscrit dans des projets organisés par la Bibliothèque Centrale de Prêt de la Corrèze :

- Bibliothèque en fête,
- Coquelicot (festival de conteurs),
- Bibliotour (festival de musique).

Notre volonté est de renouveler nos offres d'ouvrages et d'animations pour vous satisfaire. La nouvelle programmation est à votre disposition, n'hésitez pas à la demander à la médiathèque ou sur [www.mediathequeobjat.fr](http://www.mediathequeobjat.fr)



## Animations Noël à Objat

A l'occasion des fêtes de fin d'année, petits et grands sont invités à partager d'agréables moments au cœur d'Objat autour des différentes animations offertes comme chaque année par la municipalité.

**Animations GRATUITES**  
**ouvertes à tous, tous les jours,**  
**de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h**  
**sauf le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier**

### Carrousel

Place du 11 novembre, devant l'église  
Du mercredi 16 décembre au 3 janvier 2016

Ouverture SEULEMENT l'après-midi du 16 au 19 décembre

### Patinoire

Place de la République  
Du samedi 19 décembre au 3 janvier 2016

### Structures gonflables

Halle du marché  
Du samedi 19 décembre au 3 janvier 2016  
Sauf les dimanches, jours de marché



## Objat fait son cinéma d'Octobre à Mars le Mardi à 20h entrées gratuites

**Plus de séances, plus de films** - 15 séances au lieu de 9

**Pour tout public** - enfants, adolescents, adultes

Programme disponible à la mairie, à la médiathèque ou sur [www.objat.fr](http://www.objat.fr)



## Agenda

### Vos prochaines sorties à Objat

#### Concert de Noël

Dimanche 27 décembre 2015

Concert de Noël par la chorale paroissiale.

#### Chorale

Samedi 5 mars 2016

Concert avec la chorale de Donzenac VOC'ALL.

#### Théâtre

Samedi 23 avril 2016

Théâtre, rire et musique avec FEYDEAU et la troupe MUSIC'O CABARET dans LEONIE EST EN AVANCE.

#### Fête des voisins

Vendredi 27 mai 2016

Animations dans les quartiers et villages à l'occasion de la Fête des voisins.

#### Fête de la Musique

Juin 2016

#### Animations estivales

Juillet - Août 2016

Les animations habituelles de l'été sont en préparation et se poursuivront avec Les Estivales, à l'Esplanade de l'Espace-Loisirs Jacques Lagrave tous les mercredis et les Concerts du Kiosque au Parc Municipal tous les mois le vendredi.



#### Fête du Lac

Juillet 2016

Après le succès de la première édition de la « Fête du Lac » à l'Espace-Loisirs Jacques Lagrave, une nouvelle fête est en préparation. La commission culture et animations vous concocte un nouveau programme avec des jeux et animations qui ont rencontré l'adhésion de tous et quelques nouveautés. SURPRISE !

Le principe restera le même : l'accès sera ouvert à tous, grands et petits et restera GRATUIT.

De plus amples informations vous seront données dans le prochain bulletin municipal.



## Bienvenue à Marie-Elisabeth Dalles

*Nouvelle D.G.S. (Directrice Générale des Services), Marie-Elisabeth DALLES nous a livré quelques confidences*

### **Marie-Elisabeth DALLES, qui êtes-vous ?**

*Je suis originaire de Limoges. J'ai passé de nombreuses années en Eure et Loir. Je suis mariée, mon époux est en retraite et j'ai deux enfants de 27 et 30 ans.*

### **Quel a été votre parcours professionnel avant d'arriver à Objat ?**

*J'ai tout d'abord été gestionnaire des ressources humaines au ministère de l'éducation nationale à Paris. Puis j'ai pris une disponibilité pour suivre mon conjoint à Chartres. En 1989, je suis entrée au Centre Communal d'Action Sociale de Chartres où j'ai été chargée de la mise en place du RMI.*

*Après un concours de catégorie A, j'ai été recrutée en qualité de D.G.S. à la mairie de Gallardon (fonctions exercées durant douze ans), puis à la mairie du Coudray - commune jouxtant Chartres (pendant six ans).*

### **Et pourquoi le choix d'Objat ?**

*J'ai, c'est vrai, passé de nombreuses années en Eure et Loir, mais mes attaches sont ici et c'était le moment pour moi de revenir en Limousin.*



### **Pourriez-vous nous informer plus précisément sur votre rôle à la mairie d'Objat ?**

*Mes missions sont diverses. Je dois tout d'abord assister l'autorité territoriale pour définir des orientations stratégiques de la collectivité. Je dois mettre en œuvre les orientations des élus auprès des différents services de la mairie.*

*Mais c'est aussi : le management opérationnel des finances ou encore, la gestion des ressources humaines, veiller à assurer un service public de qualité...*

*Bref, c'est un peu un rôle de chef d'orchestre.*

## *Les services de la Mairie*

Accueil

Secrétariat du Maire

Etat-Civil, recensement militaire, élections, traitement des cartes d'identité et des passeports biométriques

Instruction des dossiers d'urbanisme

Gestion financière et comptabilité

Relations avec des associations, suivi des subventions et suivi administratif

Police municipale

Services techniques : voirie communale, espaces verts, entretien des bâtiments, le marché piéton, etc.

Réservation des salles (service spécifique à la Mairie d'Objat)

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), les services périscolaires, l'animation de la commune, la restauration scolaire, etc.

# Objat toujours

## La renommée d'Objat-les-petits-pois

*Au XIX<sup>ème</sup> siècle, le développement des cultures maraîchères s'accélère avec l'arrivée du chemin de fer. Les vignes sont victimes du Phylloxera et les vigneronns se convertissent au maraîchage. Le train ne met que 3 h pour aller à Limoges. Les expéditions s'étendent sur l'ensemble du pays et jusqu'en Angleterre et en Belgique. En 1912, plus de 6 000 tonnes de fruits et légumes sont expédiées.*

### Objat, capitale des petits-pois

Objat devient incontournable pour l'acheminement de ces fruits et légumes. Sa réputation n'est plus à faire. Elle devient capitale du petit-pois et prend le surnom d'Objat-les-petits-pois. Dans la commune se créent la place aux fruits, le foirail aux porcs, le foirail principal ainsi que des activités de vanneries et de conserveries.

### Le Gloire de Corrèze, variété star

Le petit-pois rapporte beaucoup. Le Gloire de Corrèze, variété star, est travaillé à la main et avec les bœufs, sur les pentes ensoleillées de la vallée pour

éviter le gel hivernal. Cette variété précoce se sème au 11 novembre. En hiver, les chênes sont élagués à la hachette, pour préparer et épointer les rames. Les pois sont buttés puis ramés pour la cueillette des premières gousses fin avril, si les gelées tardives épargnent la floraison.

Du matin au soir, de mai à novembre, les pois sont ramassés à la main, étalés sur le sol des granges puis mis en sacs. Ce dur labeur achevé, ils sont chargés sur les charrettes pour les vendre sous la Halle\* du marché. A 7 h précises, le coup de sifflet du garde-champêtre ouvre la négo-



ciation des prix.

Au magasin d'expédition, les pois sont triés puis emballés pour être acheminés par le train, direction les Halles de Paris.

La récolte s'achève par la fameuse foire du 5 juin où un concours est organisé par la municipalité et la Société d'Encouragement, présidée par les sénateurs et ministres qui joignent l'utile à l'agréable en dégustant le Gloire de Corrèze au cours d'un banquet.

Pour la prochaine saison, chacun conserve une sélection des plus belles gousses avant arrachage et séchage des pieds. Cette précieuse semence est conservée avec du sulfure de carbone pour éviter la prolifération des charançons, dans des récipients clos à la bouse de vache.

*\*Cette halle était située sur la place de la République. Elle a été démolie dans les années 1950.*



*Le magasin Formigier (à l'emplacement actuel du Leader Price) assurant les expéditions vers les Halles de Paris par le train d'Allasac à 14h et celui d'Objat à 21h*

### Le déclin des maraîchages

La mécanisation, non adaptée au labour sur pente raide, et le besoin de main-d'œuvre vers les usines de meubles, font disparaître la production du pois. Les conserveries ferment ou se transforment. La culture du petit-pois se déplace sur des terres plates mécanisables en Europe.

### La tradition perdue

Aujourd'hui, peu de jardiniers ont conservé des graines du Gloire de Corrèze, mais la commune, avec l'aide de bénévoles, perpétue la tradition. Tous les ans, le dernier dimanche de mai, la Fête des petits-pois organisée à l'Espace Loisirs Jacques Lagrave fait revivre la culture objatoise du petit-pois à l'ancienne.



*Mise en conserve des petits-pois*

## Servir et agir pour l'avenir d'Objat

« **Gouverner c'est prévoir** » Nous sommes dans une période mouvante et instable où l'immédiateté est la règle. La réactivité, l'adaptabilité qui supposent une disponibilité de tous les instants font désormais partie de cette mutation. C'est l'action et la réaction qui feront qu'Objat conservera son label de « ville dynamique ».

Il nous est parfois reproché d'aller trop vite, mais les opportunités n'attendent pas et nous devons faire preuve d'inventivité, d'innovation.

Vous avez sûrement constaté sur les feuilles d'impôts locaux la baisse de 1% des taux communaux. **Promesse tenue** et ceci malgré une baisse des dotations qui nous oblige à encore plus de vigilance sur les dépenses, sans pour cela renoncer aux investissements pour lesquels notre équipe s'est engagée.

Nous vous remercions pour l'excellent accueil que vous nous avez réservé lors de nos visites de courtoisie. Les échanges ont été intéressants et fructueux car ils vont permettre d'adapter encore mieux notre stratégie au service des Objatois. **C'est encore une promesse tenue.**

## Objat, le Nouvel Elan

Monsieur le Maire

Administrer une commune c'est anticiper et prévoir les évolutions à venir pour prendre les bonnes décisions ; de celles qui permettront à notre commune de retrouver son attractivité et son dynamisme qui s'amenuisent peu à peu. La mise en place de la grande Agglo, la création de la nouvelle grande Région vont nous offrir, avec le temps, de réelles opportunités de développement si nous sommes capables d'anticiper les besoins qu'elles vont générer et d'y répondre en utilisant tous les atouts dont nous disposons. Ce n'est pas en prenant des décisions au coup par coup, sans les inscrire dans les évolutions en cours, que nous pourrons préparer efficacement l'avenir de nos enfants.

Diriger un Conseil Municipal, ce n'est pas exercer un pouvoir solitaire où les décisions sont prises en cercle restreint; c'est animer une équipe, déléguer les décisions, partager l'information avec l'ensemble des élus, utiliser les compétences de tous pour les mettre au service de la collectivité, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Vos bonnes intentions, l'intérêt profond que vous portez à votre ville ne suffiront plus pour prendre les bonnes décisions. Répondez à notre demande formulée à plusieurs reprises lors des séances du Conseil Municipal, de créer une commission qui puisse proposer un plan de développement s'inscrivant dans son nouvel environnement institutionnel et s'appuyant sur une stratégie partagée entre nous et avec toutes les forces vives de la commune.

# Le carnet d'Objat

Du 17 décembre 2014 au 29 novembre 2015

## Naissances

### 2014

24 Déc. Jade GIMENO

### 2015

16 Janvier Elyne LOGAN  
31 Janvier Abygaël, Marie, Rachel DIOT  
8 Février Hugo, Alain, Issa JACQUET  
13 Mars Sofia DAOUAI  
28 Avril Amaury, José, André REGERAT  
12 Mai Louise, Léa, Ernestine BIGOURIE LAGORD  
12 Mai Baptiste, Didier, Pierre BIGOURIE LAGORD  
15 Mai Abigail CONÇALVES MERENDEIRO  
15 Mai Gabriel, Eric, Pierre FARGE  
30 Mai Sacha SCHNITZENBAUMER  
10 Juin Ilyes GHACHOU  
17 Juin Jules, Maurice, Vincent PIALEPORT  
30 Juin Nathanaël, Daniel HADDOUCHE

4 Juillet

12 Juillet

14 Juillet

20 Juillet

11 Août

15 Août

24 Août

25 Août

26 Août

12 Sept.

18 Sept.

20 Sept.

23 Sept.

12 Oct.

30 Oct.

5 Nov.

Timéo RICOUX

Raphaël Léo Nicolas SAGNE

Léon Ernest POUMEAUD

Hélia BOX SEGUY

Imad ZENFOUKH

Gabin MARANDE,

Mayssa EL HACHIM

Ethan ARNOUIL

Adam EL MOUDDEN

Tifenn ALAMIJAWARI

Stéphane, Alexandre ANDRIES

Mia, Lou GAVARD MAURY,

Yanis, Achemi SABEUR

Bastien LEYGONIE

Alexandre, Oscar BELOT VARGAS

Emma, Elena DECORME

## Mariages

### 2015

13 Février Maurice-Jean SAUVAGE & Marie-Antoinette Irène VINATIER  
9 Mai Gaston Francis Antoine BERTELOITE & Isabelle Nathalie Armande POUGET  
6 Juin Mohamed EL OUARAQI & Rachida DAGHOUGH  
20 Juin Yannick, Roger Pierre LE GOFF & Lydia FREYSSINET  
20 Juin Chloé MARCHAND et Elodie BONNEAU  
27 Juin Romain, Renate Alfredo GIULIANI & Hélène, Marie Marcelle Christiane MANIGAULT  
27 Juin Philippe LAVILLEDIEU & Nathalie, Isabelle LAMIC  
1<sup>er</sup> Août Jérôme GAUDEFROI & Laure, Marie, Mathilde BUFFIÈRE  
19 Sept. Debel, Gemechu GUTTA & Claire, Marie-France IMBERT  
19 Sept. Jonathan, Pascal, André POIRÉE & Stéphane GENESTE  
6 Oct. Jean, Philippe Robert PRAT & Ingrid MOIGEON  
31 Oct. Abderrazak JAMALI & Latifa JABARI

## Décès

### 2014

7 Déc. André, Louis POISSAC  
17 Déc. Eveline, Paule, Agnès COUCAUD née COUSTY

### 2015

9 Jan. Roger BAYLE  
16 Jan. Françoise, Anne-Marie BARROT née CASTEX-TUR  
22 Jan. Michel FRAILLE  
26 Jan. Maurice REBIÈRE  
3 Fév. Sylvie, Alexandra, Madeleine DUMANT  
4 Fév. Yvonne DECROS née PEYRAMAURE  
11 Fév. Stanislaw KACHNIARZ née BRYLA  
15 Fév. Monique Marie, Josèphe CUYNET née ARBELET  
22 Fév. Aline DUFAURE née MONTARDIER  
4 Mars Jeanne VIDAU née DUMAS  
6 Mars Michel, Jean SIERRA  
17 Mars Yolain BUCHLE  
20 Mars Georgette, Marguerite BOUDY née PAREAU  
27 Mars José CORTIELLA GASULLA  
4 Avril Simone Françoise FAUCHER née LAFOND  
7 Avril Marguerite DESCHAMPS née COURNIL  
7 Avril Jacqueline, Marcelle BONE née DAVID  
8 Avril Adrienne Marguerite DELPRAT  
19 Avril Daniel GENESTE  
5 Mai Bruno TOURNERIE  
12 Mai Marcel, Paul, Jules BUGE  
20 Mai Maurice SÉGÉRAL  
25 Mai Jeanne, Marie, Anaïs MAURY née ROUGIER  
10 Juin Mohamed OUBIR

11 Juin

12 Juin

26 Juin

6 Juillet

22 Juillet

25 Juillet

3 Août

9 Août

10 Août

17 Août

19 Août

3 Sept.

4 Sept.

5 Sept.

8 Sept.

10 Sept.

17 Sept.

26 Sept.

28 Sept.

30 Sept.

7 Oct.

16 Oct.

22 Oct.

27 Oct.

29 Oct.

30 Oct.

31 Oct.

25 Nov.

Alexine LARREGAIN née LASCORZ

Joséfino DEL RIO

Jacqueline Marcelle CHAUMEIL née VIMONT

Louise MUCIGNATO née DE VECCHI

Yves LAFON

Francine BEAUVIEUX

Christiane, Fernande Alice HAMELIN née LEGAY

Claude, Bernard, Antoine JOEGHMANS

André, Victor COUPRIE

Jean Paul LATREILLE

Corinne, Nathalie, Valérie TRONCET

Marie, Thérèse DUPUY née REYROLLE

Didier, Jean-Marc FRATH

Pierre, Marcel, Emile BULOT

Huguette COURTEIX née BUSSIÈRE

Jeanne, Marguerite AUDRERIE née SEMBLAT

Marie-Louise Pascaline CRAVEDI née GRIGNON

René, Eugène LÉVÈQUE

Jean, Emile LEROUX

Nicole, Germaine DALY née PLAIGNE

Germaine FARGES née MALAVAL

Julienne LACOMBE née SIMON

Jacques DUCROT

Marguerite BOURGES née DECROS

Monique, Ernestine, Thérèse RICHARD née PAPIN

Daniël, Louis, Léon PASSELANDE

Amédée PLOUCHARD

Jacques Eugène COUSY

# ARRÊT SUR ...



Juin  
Objat fête la musique



Septembre  
Les jeunes champions de sports collectifs objatois section handball, football et rugby reçus à la mairie



Septembre  
Exposition  
« Couleur et mouvement »  
à la médiathèque



Novembre  
Minute de silence en mémoire  
des victimes des attentats  
du 13 novembre à Paris



Octobre  
Exposition « Femmes éternelles à travers le monde »,  
40 photos du journaliste Olivier Martel,  
précédemment exposées sur les grilles du Sénat,  
au jardin du Luxembourg à Paris



Juillet  
Enorme succès à la 1ère  
édition de la Fête du Lac



Septembre  
Exposition textile par  
Annelie Hansen Jarrige



Octobre  
Echanges et conseils  
jardinage au troc  
de plantes



Juin  
Réunion annuelle  
des associations organisée  
par la municipalité



Été  
Public record aux Estivales  
du mercredi et aux Concerts  
du kiosque du vendredi

Pour (+)  
de PHOTOS





# L'agenda d'Objat

## DÉCEMBRE

- 16** Animations gratuites de Noël ouvertes à tous, offertes par la Municipalité De 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h fermées le 25/12 et le 01/01
- Carrousel** place du 11 novembre (ouvert seulement l'après-midi du 16 au 19/12)
- Patinatoire** place de la république
- Structures gonflables** Halle du marché (sauf dimanches et jours de marché)

**22** « Objat fait son cinéma »

Rio 2  
A partir de 3 ans  
20h - Salle des Congrès

**27** Concert de Noël par la chorale paroissiale

## AVRIL

**23** Théâtre, rire et musique avec Feydeau et la troupe Music'O cabaret « Léonie est en avance »

## JANVIER

**5** « Objat fait son cinéma »  
La Liste de mes envies  
20h - Salle des Congrès

**12** « Objat fait son cinéma »  
Une rencontre  
20h - Salle des Congrès

**19** « Objat fait son cinéma »  
Papa ou maman  
20h - Salle des Congrès

**30** Cérémonie de bienvenue des nouveaux arrivants

## FÉVRIER

**2** « Objat fait son cinéma »  
Le dernier loup  
20h - Salle des Congrès

**16** « Objat fait son cinéma »  
L'âge de glace 4  
20h - Salle des Congrès

**23** « Objat fait son cinéma »  
Les pingouins de Madagascar  
20h - Salle des Congrès

## MARS

**5** Concert avec la chorale de Domyenac VOC'ALL

**8** « Objat fait son cinéma »  
X-Men days of future past  
20h - Salle des Congrès

**22** « Objat fait son cinéma »  
Les souvenirs  
20h - Salle des Congrès

## JUILLET

**Début juillet** Démonstration de fauchage à l'ancienne

**14** Fête Nationale  
Fête du Lac Esplanade de l'Espace - Loisirs Jacques Lagrave

**Tout l'été** Les Estivales tous les Mercredis - Esplanade de l'Espace-Loisirs Jacques Lagrave  
Les Concerts du Kiosque tous les mois le vendredi - Parc Municipal

## JUIN

**Début juin** Semaine du développement durable

**11-12** « Le Relais pour la Vie »<sup>®</sup>  
Stade Léon Féraud  
Objat accueille la 5<sup>ème</sup> édition des Relais pour la vie organisée par le Comité de la Corrèze de la Ligue contre le cancer  
Du Samedi 11 juin 16h jusqu'au Dimanche 12 juin 16h

**Fin juin** Clôture des inscriptions au Concours des Maisons Fleuries

## MAI

**8** Cérémonie du 8 mai 1945

**21-22** Joutes ludiques Festival des jeux d'Objat  
Parc Municipal

**27** Fête des voisins

**29** Fête des petits-pois  
Esplanade de l'Espace - Loisirs Jacques Lagrave



**Novembre**  
Deux classes achevées et toit  
terrasse végétalisé  
sur le préau de l'école  
élémentaire Michel Siriez



**Août**  
Nombreuses réjouissances  
lors de la fête votive,  
clôturée par un  
magnifique feu d'artifice



**Octobre**  
Remise des prix  
du concours 2015  
des maisons fleuries



**Septembre**  
« Graines de Champions » :  
nombreux jeunes honorés  
à la Mairie



**Juillet**  
Objat à l'heure internationale pour accueillir le tournoi  
international junior de Handball garçons et filles,  
organisé par l'association Move Your Hand



**Novembre**  
Achèvement des travaux  
de restauration intérieure  
de l'église

## NUMÉROS PRATIQUES

### MAIRIE

Place Charles de Gaulle  
19130 OBJAT  
Tél : 05 55 25 81 63  
mairie@objat.fr  
www.objat.fr  
Du lundi au vendredi :  
8h30 - 12h / 13h30 - 17h  
Samedi matin : 9h - 12h

### ÉCOLE MATERNELLE

Avenue Georges Clémenceau  
19130 OBJAT  
Christine MALZARD : Directrice  
Tél : 05 55 25 03 00

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Avenue Georges Clémenceau  
19130 OBJAT  
Sylvie ZYTO : Directrice  
Tél : 05 55 25 80 25

### MULTI ACCUEIL "Pomme d'Api"

( Compétence Communauté  
d'agglomération du Bassin de Brive )  
Maison de l'Enfance  
Avenue du 8 mai 1945 19130 OBJAT  
Tél : 05 55 22 84 84

### ACCUEIL DE LOISIRS / ACCUEIL PÉRISCOLAIRE "L'Île Aux Aventuriers"

Maison de l'Enfance  
Avenue du 8 mai 1945  
19130 OBJAT  
Tél : 05 55 22 85 85 /  
06 72 88 60 67

### MÉDIATHÈQUE

Place Charles de Gaulle  
19130 OBJAT  
Tél. : 05 55 25 26 77  
mediatheque@objat.fr  
www.mediathequeobjat.fr  
Lundi : 13h30 - 17h  
Mardi – Mercredi – Vendredi - Samedi :  
8h30 - 12h / 13h30 - 17h  
Jeudi : 13h30 - 17h

### MARPA La Correzana

Impasse des Grands Prés  
19130 OBJAT  
Myriam SZYMANSKI : Responsable  
Tél : 05 55 74 62 51 / 07 89 84 98 55  
szymanski.myriam@msa-services.fr  
limousin.msa-services.fr/MARPA-La-  
Correzana.html

### EHPAD Les Grands Prés

718 avenue Jules Ferry  
19130 OBJAT  
Tél. : 05 55 25 83 64

### PRESBYTÈRE

6 rue de l'Ancien Temple  
19130 OBJAT  
Tél. : 05 55 25 08 82

### SIRTOM - Région de Brive

CS11019 - Av. du 4 Juillet 1776  
19315 BRIVE CEDEX  
N° vert : 0800 204 054